



L'abus de position dominante collective dans le secteur de l'électricité

Séminaire GREDEG-CNRS – 6
novembre 2009

Nicolas Petit

Université de Liège

Nicolas.petit@ulg.ac.be




Objectifs de la présentation

- Explorer si la notion d'abus de position dominante collective abrite un instrument de contrôle de certaines défaillances de marché apparaissant dans le secteur de l'électricité;
- Sur quels marchés, et à quels types de comportements, la notion d'abus de position dominante collective est-elle susceptible de s'appliquer dans le secteur de l'électricité?




I. L'abus de position dominante collective en droit de la concurrence

- Contenu de la notion de position dominante collective
- Contenu de la notion d'abus de position dominante collective
 - Contraintes
 - Abus de protection
 - Abus d'adaptation
 - Quel intérêt?



II. Sur quels marchés du secteur de l'électricité l'abus de position dominante collective est-il susceptible de recevoir application ?

- Les 4 conditions de la PDC:
Compréhension (C1), Dissuasion (C2),
Détection (C3) et non-contestation (C4)
- Identification des marchés (génération et fourniture au consommateur)
- Vérification des caractéristiques



III. A quels comportements dans le secteur de l'électricité, l'abus de position dominante collective est-il susceptible d'être appliqué ?

- Comportements abusifs de protection
 - Refus d'accès/boycott (Affaire *Marathon* (Gaz))
 - Accaparement des capacités d'interconnexion (Affaire *Statkraft/E.ON*)
 - Dissuasion à la mise en place/expansion de capacités (Affaire *E.ON*)
- Comportements abusifs d'adaptation
 - BkA, Co2 Allowances
 - Extension?